



COMMUNIQUÉ

No : 4

L'AESA s'allie à l'IATA pour contrer la menace à la sécurité résultant de la mystification et du brouillage du GNSS

26 janvier 2024 (Cologne) – L'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)* et l'Association du transport aérien international (IATA) présentent les conclusions d'un atelier organisé conjointement au siège de l'AESA afin de combattre les incidents liés aux actes de mystification et de brouillage du GNSS.

La conclusion de haut niveau de l'atelier est que l'interférence affectant les services satellitaires qui fournissent l'information sur la position précise d'un aéronef peut représenter un problème important pour la sécurité de l'aviation. L'atténuation de ces risques nécessite des mesures à court, moyen et long terme, en commençant par le partage de l'information sur les incidents et des solutions.

« Les systèmes GNSS présentent des avantages extraordinaires pour l'aviation en améliorant la sécurité des opérations dans un espace aérien très occupé », déclare le directeur exécutif par intérim de l'AESA, Luc Tytgat. « Mais nous avons constaté une augmentation rapide des attaques visant ces systèmes, ce qui constitue un risque pour la sécurité. L'AESA s'attaque au risque spécifique à ces nouvelles technologies. Nous devons immédiatement faire en sorte que les pilotes et les équipages puissent détecter les risques et savoir comment réagir et atterrir de façon sécuritaire. À moyen terme, nous devons adapter les exigences de certification des systèmes de navigation et d'atterrissage. À long terme, nous devons nous assurer d'une participation à la conception des futurs systèmes de navigation par satellite. Faire face à ce risque est prioritaire pour l'Agence. »

Pour le directeur général de l'IATA, Willie Walsh, « les compagnies aériennes observent une augmentation considérable des incidents liés à l'interférence du GNSS. Pour contrer cette situation, nous devons coordonner la collecte et le partage des données de sécurité du GNSS ; obtenir des fabricants des procédures universelles relatives aux incidents GNSS ; amener les États à conserver les systèmes de navigation traditionnels pour servir en cas de brouillage du GNSS. Pour réaliser ces actions, le soutien et les ressources de l'AESA et d'autres instances gouvernementales sont essentiels. Et les compagnies aériennes seront des partenaires critiques. Quelles que soient les mesures mises en place, les compagnies aériennes devront être au cœur de la solution, parce qu'elles sont directement visées par le risque. »

Les mesures adoptées par l'atelier pour améliorer la résilience des services de positionnement, de navigation et de synchronisation (PNS) fournis par le GNSS sont les suivantes :



- **Déclaration et partage des données sur les incidents GNSS** : en Europe, cela se ferait par l'intermédiaire du mécanisme européen de signalement des événements et du programme Data4Safety de l'AESA. Comme il s'agit d'un problème mondial, il est important, pour avoir une compréhension accrue et complète, de réunir toute l'information provenant des rapports en reliant les bases de données telles que [Flight Data Exchange](#) (FDX) de l'IATA, ou EVAIR d'EUROCONTROL. Ce sujet sera abordé lors des discussions entre toutes les parties prenantes, qui suivront cet atelier.

- **Orientation de la part des avionneurs** : cela fera en sorte que les exploitants d'aéronefs seront bien équipés pour gérer les situations de brouillage et de mystification, conformément au bulletin d'information sur la sécurité de l'AESA (SIB 2022-02 R2).

- **Alertes** : l'AESA va informer des attaques les intervenants concernés (compagnies aériennes, fournisseurs de services de navigation aérienne, fabricants et aéroports).

- **Mesures de remplacement** : l'aviation doit maintenir un réseau opérationnel minimal d'aides à la navigation traditionnelles afin d'assurer un remplacement conventionnel de la navigation GNSS.

Contexte de la mystification et du brouillage

Dans les dernières années, les incidents de mystification et de brouillage touchant le système mondial de navigation par satellite (GNSS) ont mis à risque l'intégrité des services de positionnement, de navigation et de synchronisation (PNS) en Europe de l'Est et au Moyen-Orient. Des accidents similaires ont été signalés ailleurs dans le monde. Le service GNSS est basé sur une constellation de satellites, comme le système de localisation GPS américain et le système Galileo de l'UE. Le brouillage bloque le signal, tandis que la mystification envoie une information fautive au receveur à bord de l'aéronef.

Ces perturbations entraînent des problèmes importants pour un large spectre d'industries qui dépendent de services de géolocalisation précis, notamment l'aviation. De telles attaques relèvent du domaine de la cybersécurité, des menaces pour lesquelles l'AESA a mis au point une trousse d'outils. Les autorités nationales de l'aviation en Europe ont explicitement chargé l'AESA de mettre au point des mesures pour contrer ce risque.

À propos de l'atelier

Les participants à l'atelier ont partagé de l'information sur les incidents survenus, afin d'approfondir la compréhension collective de la menace. Les participants ont largement apprécié l'événement et il en est ressorti une compréhension commune de la nécessité d'aborder collectivement et rapidement cet enjeu. Plus de 120 participants provenant de compagnies aériennes, de fabricants, de fournisseurs de systèmes, d'ANSP et d'institutions ont assisté en personne à l'événement, qui s'est tenu à Cologne le 25 janvier 2024.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Janet Northcote

Cheffe des communications

communications@easa.europa.eu

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 320 compagnies aériennes qui assurent 83 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)
- * nom officiel en anglais : European Union Aviation Safety Agency (EASA).